



Donation d argent ou aide financiere

Par **pas44**, le **15/07/2010** à **19:53**

bonjour je souhaiterai faire un don de mon vivant d une somme d argent a mon fils qui s occupe de nous son pere a la maladie alzheimer il s occupe de tout pour notre bien etre et de l entretien de la maison je sais pas ou j en serais sans lui mes deux autres enfant ne font rien dont un qui ne prend meme pas de mes nouvelle je voudrai le recompense et l aider a mon tour il le merite il met sa vie de cote pour nous aider moi

Par **rosanita**, le **16/07/2010** à **06:50**

Madame,

Vous pouvez tout à fait faire un don manuel d'argent à votre fils sans passer par le notaire,

Il suffira ensuite de remplir le formulaire pour le déclarer au Trésor public,

C'est assez simple,

Par **dobaimmo**, le **16/07/2010** à **07:34**

Bonjour

Un don manuel peut se faire effectivement par simple déclaration sur un imprimé aux impôts. ceci étant, quelles en sont les conséquences ?

il faut savoir qu'une telle donation est une avance sur héritage. Au moment du décès du donateur, cette somme reviendra (en étant ajoutée de façon virtuelle au contenu de la succession) s'additionner à l'actif à partager et celui à qui vous aurez fait ce "cadeau" ne touchera pas la même chose que ses frères et soeurs puisqu'il aura déjà touché quelque chose. c'est même pire s'il utilise la somme donnée pour acheter un bien immobilier notamment, car dans ce cas, c'est la plus value dégagée par cette somme que l'on retiendra. il y a la possibilité par contre de l'avantager, en lui donnant hors part successorale (en plus de sa part). en résumé, il est possible de l'avantager pour qu'au final, il ait 1/2 de votre succession, et que chacun de ses frères n'ait qu'1/4. on peut également ne l'avantager qu'à concurrence de cette somme donnée

Ceci est très complexe, et vous seriez très bien conseillée en allant voir un notaire qui vous expliquera les différentes possibilités. Faire de l'automédication peut conduire à des soucis

quand c'est autre chose qu'un petit rhume.
cordialement

Par **pas44**, le **16/07/2010** à **16:27**

merci beaucoup mon fils etant dans un autre departement son travail aussi et en location j aimerais l aider a avoir une petite maison pour le remercie mes de plus il pourrait nous prendre avec lui sortir son pere de la maison de retraite je sais qu il voudrais le faire nous serions plus heureux son pere irai mieux et pour lui plus facile pour son travail plus a faire 200km par semaine pour nous aider lui aussi aurai une vie plus facile mon mari a travailler dur toute ca vie pour faire face a des probleme comme la maladie il a cette maladie alzheimer il aurai aimer quont trouve une solution pour rester aupres de moi finir notre vie ensemble etre un peu heureux pour la fin de notre vie il le merite moi aussi notre fils peu nous aider mettre sa vie un peu de cote pour sa famille c est beau l argent de notre travail est bien le notre alors pourquoi on na pas droit a un peu bonheur je vous remercie

Par **dobaimmo**, le **16/07/2010** à **18:17**

Rebonjour

Allez voir un notaire et mettez tout sur la table. Il pourra alors vous conseiller au mieux, en fonction de la situation.

cordialement

Par **pas44**, le **16/07/2010** à **19:04**

encore merci pour votre ecoute je reste a votre disposition si vous avez d autres solution votre reponse m a mis du baume aucoeur